

# Compte-Rendu du 1er Conseil d'École

## **Présents vendredi 6 novembre 2020 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre**

---

Représentants de la municipalité: Mme DUFOUR, Maire de Labergement-lès-Seurre  
Mme BIDAULT, adjointe, chargée des affaires scolaires

Équipe enseignante : DESFETE Séverine  
POINSOT Émilie  
MAUCHAND Sandrine  
TILLIER Séverine

Représentants de l'Éducation Nationale: M. BONNAVAUD (DDEN)

Représentants des parents d'élèves: Mme Céline SUDOUR, Mme Elise BIZOUARD, Mme Elsa LALOUA, M. Renaud LUCOTTE, Mme Nadège GUYON

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), Mme DOMIS et Mme LAURENT (RASED), M. Fabrice COQUET( représentant de parents d'élèves), Mme GAUDIN(personnel municipal travaillant dans l'école)

## **Présentation des représentants de parents élus: composition et rôle du Conseil d'École**

---

→ **Elections du 9/10/20 :**

Nombre d'inscrits :124  
Nombre de votants : 97  
Nombre de suffrages valablement exprimés : 86  
Taux de participation : 78,23 %

→ **Composition des représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2019-2020:**

- Titulaires : Mme Céline SUDOUR, Mme Elise BIZOUARD, Mme Elsa LALOUA, M. Renaud LUCOTTE  
- Suppléants : M. Fabrice COQUET, Mme Nadège GUYON

→ **Prochaines élections**

La modification de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985, nous permet aujourd'hui de vous demander le vote exclusivement par correspondance pour l'année prochaine( 2021-2022)

→ **vote favorable.**

→ **Rôle des représentants de parents d'élèves**

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance : ils ont une voix délibérative. Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école



Actions coopérative 2020-2021

+ 815 € de dons soit une moyenne de 10,58 € par élève. Nous remercions l'ensemble des familles pour les dons en faveur de la coopérative scolaire.

Dépenses :

- assurance 192 €
- régie d'avance 375 €
- achat calendrier : 42€
- Hiboutheque 30 €
- Achat pharmacie 20 €

Orientation des dépenses :

- spectacle de Noël pour les élèves 450€ de « Thierry ki ? »
- dépense de la subvention mairie pour l'achat de matériel sportif : matériel de badminton, structure gym en maternelle, ballon de basket (800€)
- interventions autour des animaux avec « Anim' Maux » en P3 pour les maternelles et CP-CE1 (375€)

## Organisation de l'école

---

### **Service Civique**

Eva Orlando a commencé son service civique le 8 octobre. Elle sera présente jusqu'au 31 mai.

Elle intervient dans les plus jeunes classes (maternelles et CP-CE1) pour accompagner les élèves en difficulté le matin. Elle a un rôle de gestion et d'animation de la bibliothèque. De plus, avec le protocole sanitaire renforcé, une mission de nettoyage des locaux le midi s'est ajoutée à sa mission.

### **Règlement intérieur**

☛ L'avenant au règlement-type : règlement intérieur de l'école est modifié.

### **Validation et vote par le Conseil d'École**

Le règlement a été distribué en début d'année aux familles, l'avenant sera affiché dans les deux porte-affiches. Les annexes sont affichées à l'école et consultables sur le site internet de l'école (<http://ele-labergement-les-seurre-21.ec.ac-dijon.fr/>) ou sur demande par les familles.

**Le RASED (secteur de Seurre):** est constitué d'un maître E, Mme DOMIS, et d'une psychologue scolaire, Mme LAURENT, présentes à mi-temps sur le secteur de Seurre. Elles interviennent après la demande de l'enseignante et/ou de la famille, après information et accord des familles.

### **Activités Pédagogiques Complémentaires**

- ☛ Organisation: 2 X 45 minutes par semaine pendant 24 semaines (soit 36h devant les élèves).
- ☛ Les APC se déroulent le lundi, le mardi et le jeudi de 17h à 17h45 en petits groupes pour les enfants à partir de la moyenne section. Tout enfant est susceptible de bénéficier de l'aide. Une autorisation pour la période fixée est demandée aux familles. Les groupes peuvent changer au cours d'une période pour plus de souplesse et d'efficacité.

Les APC apportent une aide aux difficultés rencontrées par les élèves principalement en lecture et langage.

### **Pause méridienne**

Débat ouvert lors du premier Conseil d'école 2019.

L'équipe enseignante souhaiterait reprendre le débat quant à modifier.

→ Constat : Les APC se terminent très tard, souvent pour des élèves en difficulté, il faut encore par la suite faire les devoirs.

→ proposition de l'équipe enseignante :

1. reprendre les cours à 13h35 au lieu de 14h.

Avantages : réduire la pause pour les plus jeunes, souvent besoin de sommeil avant 14h, pour les grands réduire l'énervernement occasionné par la pause trop longue, proposer des APC de 16h35 à 17h20 → moins tard pour les

enfants

2. Commencer plus tôt le matin. 8h30-11h30 /13h30-16h30

Avantage : APC de 16h30 à 17h15 → moins tard pour les enfants

→ Constat des parents : - Pause de midi trop longue.

- 9h du matin trop tard

→ Actions à mener : - demander l'avis du périscolaire, de la communauté de communes

- consulter les familles via un sondage

Bilan mars 2020 :

Mme Chassy a été contactée. La cantine ne pourra s'adapter à une pause méridienne plus courte.

La seule possibilité serait donc de commencer l'école à 8h30 au lieu de 9h et ainsi de finir 11h30 puis 13h30 à 16h30.

**Discussions 1er conseil 2020 : Les parents sont d'accord pour dire que le changement d'horaires occasionnerait une trop longue soirée en garderie, un rythme insoutenable pour les enfants.**

→ **Le Conseil d'École est d'accord pour clôturer ce débat et ne pas donner suite.**

## **Projet d'École 2020-2023**

---

**Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux**

→ Objectif : Enrichir le langage oral et écrit

**Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante**

→ Objectif : Renforcer les liens avec les différents partenaires

**Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive**

→ Objectif : Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité des besoins des élèves.

**Le conseil d'école émet un avis favorable au projet d'école 2020-2023.**

### **- Projet environnement 2020-2021**

**Objectifs du projet :**

- sensibiliser les élèves au développement durable, aux différentes sources d'énergie
- prendre conscience que les actes quotidiens modifient l'avenir,
- modifier les comportements face aux déchets

Quelques actions dans les classes déjà organisées :

- **Vendredi 25 septembre.** Action nettoyons la Nature en partenariat avec Leclerc.

L'ensemble des élèves ont nettoyé les espaces qu'ils fréquentent régulièrement (abords de l'école, des espaces de jeux, du stade...)

- **inscription au concours des ecoloustics** avec différentes phases et interventions pour la classe de cm1 -cm2 (Intervention de la BER, Bourgogne Energies Renouvelables, visites d'un centre d'énergies renouvelables)

- **Sujets des déchets, des énergies** traitées en classe en sciences ou même à travers les albums.

- Intervention de Etienne GOUJOUR, professeur en écologie, auprès des classes.

- Participation au concours « travailler avec la nature » de la classe maternelle, proposé par l'Ecole des Loisirs. Ce concours permet d'aborder l'eau, l'environnement, la protection de la nature ou encore la pollution à travers

des albums puis de proposer une production de la classe en utilisant les éléments naturels.

- Intervention de Anim'maux auprès des CP-CE1 et maternelles : à travers les animaux, les élèves aborderont le respect de l'animal, son alimentation pour aborder le respect de l'autre plus largement.

## Quelques dates :

Dans le contexte actuel, les sorties ne sont pas autorisées. Nous privilégierons les actions à distance

Période 1	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Cycle kayak</b> pour le cycle 3 : 5 séances sur la base nautique de St Jean de Losne. 2 étant annulées car mauvaises conditions météorologiques et la réquisition de la base nautique par la gendarmerie.</li></ul>
Période 2	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Commémoration du 11 Novembre</b> → <b>annulée pour raison sanitaire</b></li><li>- <b>Ventes de photos individuelles</b></li><li>- <b>Noël : Pas de fête de Noël avec les familles</b></li></ul> <p><b>Le jeudi 17 décembre après-midi</b> : spectacle de Noël offert par la coopérative, venue du père Noël, distributions de cadeaux offerts par la mairie. La mairie prend également en charge cette année, l'achat de gâteaux individuels et de papillotes. L'école se chargera des boissons et de clémentines préparées en amont.</p>
Période 3	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Intervention d'une maman d'élève vétérinaire, mme Corolleur, auprès des élèves de maternelle et cp-ce1</b></li><li>- <b>Intervention de Anim'maux auprès des CP-ce1 et maternelles.</b></li></ul>
Période 5	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Cycle piscine</b> pour le cycle 2.</li><li>- <b>Kermesse</b> : le vendredi 25 juin. Réunion de préparation le vendredi 30 avril.</li><li>- <b>Sortie au Château de Guédelon</b> pour les CE2, CM1 et CM2</li></ul>

## Locaux scolaires: sécurité, PPMS

### ☛ Protocole sanitaire

- Au début de l'été, le sol des 4 classes a été refait. L'installation de lino a permis un nettoyage efficace.

- Depuis juin, l'équipe municipale met tout en œuvre pour que chaque jour le protocole soit appliqué. Ce n'est pas sans difficulté.

- Il faut rappeler que le port du masque est obligatoire, pour toutes les personnes âgées de plus de 11 ans, aux abords de l'école. Certains parents, même isolés du reste du groupe, retirent leur masque. Il serait dommage de demander l'intervention de la gendarmerie pour faire respecter le port du masque.

### ☛ Mise à jour du DUER (document unique d'évaluation des risques) :

Dans chaque école (rendu obligatoire par décret du 05/11/01).

Vise à mettre à jour et répertorier les documents et registres obligatoires des écoles et évaluer les risques constatés dans l'école.

Création d'une fiche de risque liée à l'aération dans les toilettes de CP-CE1-CE2 et CM1, une seconde fiche pour les anti-pince-doigts de la salle de motricité.

### ☛ Mise à jour du PPMS :

=> Mme Mauchand a transmis à la Municipalité le PPMS mis à jour.

=> Un exercice intrusion a été réalisé le 5/10/2020. Les élèves se sont confinés à l'intérieur suite à une menace venant de la classe de CM1-CM2. Tous les élèves, préparés ont bien réagi. L'exercice s'est déroulé dans le calme en moins de 3 minutes pour l'ensemble de l'école.

### ☛ **Évacuation incendie :**

=> Une alerte a été réalisée le 22/09/20.

Toutes les classes sont sorties par l'avant de l'école pour rejoindre la place Pierre VAUX.

L'évacuation s'est déroulée en moins 3 minutes.

### ☛ **Sécurité autour de l'école :**

Il faut continuer de rappeler aux familles qu'**il ne faut pas stationner sur la route** pour déposer ou récupérer les enfants. Le parking de la place permet de stationner toutes les voitures.

Un passage sécurisé a été matérialisé le long du chemin allant à l'école maternelle. Il faut que chacun l'emprunte et ne soit pas l'extérieur du passage, extérieur réservé aux voitures. Afin de libérer l'entrée du passage sécurisé, la demande de l'installation d'une place réservée aux élèves périscolaires est formulée. Cette emplacement se situera le long de la salle de motricité près de la sortie de secours.

Les parents font remonter le fait que l'employé municipal sorte souvent avec le camion ou le tracteur de la commune aux heures d'entrée et de sortie des enfants. Cela augmente le danger près de la maternelle. La mairie veillera à ce qu'il évite ces moments là.

## **Questions de parents**

---

### **Quel retour pouvez-vous nous faire sur le 1<sup>er</sup> confinement et le retour des élèves en classe ?**

Ce sont pour les élèves de maternelle que les difficultés sont les plus grandes ( élèves de MS, GS et CP cette année).

En maternelle, le travail lors du confinement était plus difficile à prévoir car il y a peu d'écrit. Le travail avec les parents ne se déroule pas comme en classe. Les élèves ont pris beaucoup de retard principalement sur le « devenir élève » : capacités d'attention, de concentration amoindries. Les enfants n'ont plus l'habitude des respecter des contraintes (se mettre au travail quand cela leur est demandé, poursuivre et terminer le travail malgré leur manque d'envie...). Le manque de richesse du lexique s'est accentué par la diminution de lecture d'albums et de temps de langage...

Pour les élèves de CP de cette année, le décalage se ressent sur le travail de l'écriture en cursive.

En élémentaire, en revanche certains enfants nous ont surpris, revenant plus volontaires, avec des compétences acquises, là où l'on s'attendait à ce que ce soit fragilisé par le confinement.

Nous avons conscience que le rôle de parent pendant le confinement n'était pas simple et pourtant primordial.